Ligue Régionale Normandie de Rugby

Procès-verbal de la 2ème Assemblée Générale Ordinaire Elective de la Ligue Régionale Normandie de Rugby

Modalités d'organisation

- Date : samedi 9 décembre 2017
- Horaire d'ouverture : 11h30
- Lieu : THUIT SIGNOL

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective par le Préfigurateur de la Ligue Régionale

La 2ème Assemblée Générale Ordinaire Elective de la Ligue Régionale Normandie de Rugby est ouverte à 11h30 sous la présidence de Monsieur Guy COUDERT, Préfigurateur.

Monsieur Guy COUDERT souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de leur participation à l'assemblée générale.

Monsieur Guy COUDERT rappelle le cadre d'organisation de cette assemblée générale :

- le cadre légal de la réforme territoriale
- le schéma directeur adopté par la FFR
- le rôle de préfigurateur

Se rapporter au support de présentation (diapositives 3 à 6) en annexe 1.

2. Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Il est fait lecture du rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs.

La commission a procédé au contrôle des 40 pouvoirs enregistrés et validé ces mêmes 40 pouvoirs représentant 196 voix.

	Arrêté des effectifs au 31/10/2017	Pouvoirs enregistrés	Pouvoirs invalidés	Pouvoirs validés
Nombre de clubs	53	40	0	40
Nombre de voix correspondant	232	196	0	196

Se rapporter au support de présentation (diapositives 7 et 8) en annexe 1.

3. Election des membres du Comité Directeur de la Ligue Régionale

Monsieur Guy COUDERT rappelle le mode de scrutin et le nombre de sièges à pourvoir :

- Un scrutin de liste à 1 tour avec prime majoritaire.
- 24 sièges sont à pourvoir.

Monsieur Guy COUDERT rappelle qu'1 seule liste a été déclarée recevable par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales et concourt donc à l'élection des membres du Comité Directeur de la Ligue régionale.

Il s'agit de la liste « La Ligue Normandie C'est Vous ».

Monsieur Guy COUDERT rappelle que pour accomplir l'opération de vote, il est recouru à un procédé électronique dans les conditions ci-dessous :

- Le représentant désigné via le pouvoir accède au service de vote électronique à partir d'une simple connexion internet depuis tout ordinateur, tablette ou smartphone.
- La période de vote est de 72 heures : le scrutin a ouvert le mercredi 06 décembre 2017 à 12h (heure de Paris) et se clôture automatiquement le samedi 9 décembre 2017 à 12h (heure de Paris).
- Des équipements connectés à internet sont mis à disposition sur le lieu de l'Assemblée Générale, le samedi 9 décembre 2017, à partir de 9h30 et jusqu'à 12h (heure de Paris), pour permettre de voter selon les mêmes conditions.
- En toute hypothèse, le scrutin est automatiquement clôturé le samedi 9 décembre à 12h (heure de Paris).

4. Proclamation des résultats par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Les membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, Messieurs, Thomas LUSTIERE, Alain SIARD et Julien LE ROUX procèdent au dépouillement de l'urne électronique et à la proclamation des résultats.
Le processus de dépouillement est le suivant :

1. Constatation de la clôture du site de vote à 12h (heure de Paris).
2. Lancement du calcul automatique des résultats et attribution des sièges.
3. Validation, impression et signature du procès-verbal de dépouillement (2 exemplaires) par les membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Monsieur Alain SIARD procède à la proclamation des résultats.

En introduction, sont présentées les données de la participation au scrutin :

- Le nombre d'électeurs inscrits est de 40.
- Le nombre de votants est de 40, soit un taux de participation de 100 % des inscrits.
- Le nombre de suffrages blancs est de 2.
- Le nombre de suffrages valablement exprimés est de 38 représentants 189 voix.

Ensuite, est indiqué le nombre de voix obtenu par chaque liste :

- La liste « La Ligue Normandie C'est Vous » a obtenu 178 voix, soit 94,18 % des voix valablement exprimés.

En application de l'article 8 du règlement intérieur de la Ligue régionale :

- La liste « La Ligue Normandie C'est Vous » obtient 24 sièges au Comité directeur

Monsieur Alain SIARD énonce les 24 membres élus.

En application de l'article 15 des statuts de la Ligue régionale, Monsieur Dominique BARTHELEMY, candidat figurant en tête de la liste ayant recueilli la majorité des voix est élu Président de la Ligue Régionale Normandie de Rugby.

Se rapporter :

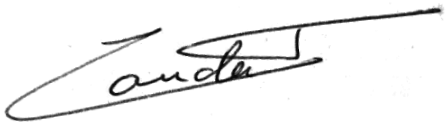
- au support de présentation (diapositives 11 et 12) en annexe 1 ;
- au procès-verbal de dépouillement en annexe 2.

5. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective par le Préfigurateur de la Ligue Régionale

Monsieur Guy COUDERT invite le Président nouvellement élu à prononcer quelques mots.

Monsieur Guy COUDERT annonce la clôture de l'assemblée générale et invite l'assistance à prendre le verre de l'amitié.

Fait à THUIT SIGNOL, le 9 décembre 2017.



Guy COUDERT
Préfigurateur de la Ligue Régionale Normandie de Rugby

Annexes

- Annexe 1 - le support de présentation
- Annexe 2 - le procès-verbal de dépouillement